

Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Atelier de projet urbain
Code	AT-PUR - T406231 AT
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	9 ECTS
Organisation	Semestre automne Atelier – 16 périodes hebdomadaires, dont 8 périodes hebdomadaires en travail encadré L'atelier inclut des cours, des conférences et des exercices.
Responsable et coordination module	Alonso Provencio Marta, chargée de cours, UNIGE marta.alonso@unige.ch Veyrat-Parisien Christophe, chargé de cours HES christophe.veyrat-parisien@hesge.ch
Enseignant-e-s	Alonso Provencio Marta, chargée de cours, UNIGE marta.alonso@unige.ch Veyrat-Parisien Christophe, chargé de cours HES christophe.veyrat-parisien@hesge.ch Maeder Thierry, assistant-doctorant, UNIGE thierry.maeder@unige.ch
Prérequis	
Compétences visées / Objectifs	Approche réflexive du projet à l'échelle urbaine et à l'échelle du quartier. Maîtrise des outils techniques, juridiques et pratiques de l'urbanisme.
Contenu	Privilégiant un rapport étroit avec la pratique, l'atelier poursuit différents objectifs d'apprentissage : 1) développer une démarche de projet à l'échelle du quartier ; 2) élaborer une stratégie d'activation des acteurs concernés par le projet ; 3) identifier les opportunités foncières permettant d'initier et phaser le projet ; 4) produire des documents d'urbanisme spécifiques à l'échelle de l'atelier (plan de quartier, règlement, etc.), répondants aux exigences juridiques ; 5) favoriser le développement d'une posture projectuelle propre 6) renforcer les dispositions au travail l'interdisciplinarité. L'atelier est encadré par des urbanistes, paysagistes et architectes ainsi que par des experts thématiques (mobilité, environnement, foncier) invités dans le but d'assurer une présence forte de professionnels provenant de tous horizons. Les apprenants sont mis en « situation de demande publique » dans différents contextes communaux et cantonaux. Le principe d'organisation est celui du plus grand réalisme possible. Il n'y a pas de contraintes simplifiées et les livrables produits doivent être conforme au cadre normatif des documents d'urbanisme.



Forme d'apprentissage	Le cours s'organise en atelier de projet selon des thématiques définies par le programme et le cahier des charges.
Modalités d'évaluation et de validation	Défini dans le programme en relation au cahier des charges de l'atelier.
Bibliographie	
Langage	Français
Remarque	
Dernière mise à jour	17.07.2019 - LM – version validée par RF HES-SO et UNIGE

Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Bâti et végétal
Code	BVE
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	À définir
Organisation	Semestre automne 2 périodes hebdomadaires durant un semestre
Responsable et coordination module	Amos Eric, professeur HES associé eric.amos@hesge.ch
Enseignant-e-s	Amos Eric, professeur HES associé eric.amos@hesge.ch
Prérequis	-
Compétences visées / Objectifs	À la fin de ce cours, l'étudiant-e-s sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> Analyser les potentiels de végétalisation du bâti et son environnement Evaluer les contraintes et apprécier les opportunités d'installations Décrire et justifier les bienfaits écosystémiques du végétal en ville Développer une stratégie d'installations végétales Présenter, défendre et justifier les propositions Contextualiser et planifier les installations végétales et leur gestion
Contenu	Les bienfaits écosystémiques du végétal en espace bâti, enjeux et contraintes.
Forme d'apprentissage	Ce cours est organisé sous forme d'ateliers, travaux de groupes et visites Les thèmes abordés sont : <ul style="list-style-type: none"> Bienfaits du végétal en milieu bâti Le patrimoine arboré L'eau et le végétal Le sol et le végétal Planter les toits Planter l'espace public Végétaliser les façades
Modalités d'évaluation et de validation	Seront définies dans le programme en début de cours.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> Norme SIA 312 Végétalisation de toitures (2013) Conservatoire et jardin botanique ville de Genève (2013) <i>Flore en ville</i> Aino Adriaens, (2014) <i>Toitures végétalisées, guide de recommandations. Pourquoi et comment accueillir la nature sur son toit</i> Wassmann F, (2018) <i>ToitureEnergieVerte & FaçadeEnergieVerte</i>, Thun SFG/ASVE



	<ul style="list-style-type: none">• DGNP-Genève (2008) <i>Directive concernant les mesures à prendre lors de travaux à proximité des arbres</i>• DGNP-Genève (2008) <i>Nature - Directive concernant la conservation des arbres</i>• Gillig C-M. , Bourgery C., Amann N. (2008) <i>l'Arbre en milieu urbain Genève : eil – infolio</i>• Plante & Cité : http://www.plante-et-cite.fr
Langage	Français / anglais (lecture)
Remarque	
Dernière mise à jour	13.06.2019 – EA – version provisoire



Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Urbanisme végétal 1
Code	URV 1
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input type="checkbox"/>
Crédits ECTS	3 ECTS
Organisation	Semestre automne Périodes hebdomadaires durant un semestre
Responsable et coordination module	Guillaumont Natacha, professeure HES associée natacha.guillaumont@hes-so.ch
Enseignant-e-s	Guillaumont Natacha, professeure HES associée natacha.guillaumont@hes-so.ch Architectes-paysagistes invités
Prérequis	L'étudiant-e doit disposer au préalable d'une connaissance minimale botanique et de connaissance concernant l'utilisation des végétaux dans le projet de paysage.
Compétences visées / Objectifs	À la fin de ce cours, l'étudiant-e-s sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> Analyser les caractéristiques la couverture végétale et les essences végétales d'un territoire et d'un paysage, dans une vision spatio-temporelle afin de préavisier de leurs évolutions, Comprendre les mécanismes, les politiques et les stratégies d'évolution et de transformations du territoire et du paysage et formaliser des propositions qui assemblent les dimensions du vivant, écologiques, associés aux dimensions culturelles, sociales et économiques. Soutenir et proposer la mise en œuvre d'un projet complexe de paysage à grande échelle, intégrant les dimensions naturelles, sociales, historiques et économiques. Relier des éléments de conception végétale à des problématiques d'évolution climatique et environnementale Expliciter devant différents publics la prise en compte des éléments d'une dynamique écologique paysagère. Estimer, argumenter, justifier d'une stratégie végétale pour un projet de paysage et/ou d'aménagement d'un grand territoire, Construire une vision synthétique et une stratégie dynamique de projet de paysage végétal. Formuler des hypothèses d'élaboration de problématiques d'intentions et de stratégies végétales. Élaborer une pensée critique et la justifier selon un choix de critères d'un projet de paysage.
Contenu	Ce cours retrace et fait référence à l'histoire des principaux courants d'urbanisme végétal associé aux courants d'urbanisme, et leurs permanences au travers d'exemples d'analyse de projets de paysage.



	<p>Il décline des principes d'écologie, d'esthétique, d'éthique, de forme et de pensée complexes associé au paysage.</p> <p>Les exemples de projet de paysage permettront d'illustrer et de problématiser les rapports entre les représentations du végétal et le suivi développement et d'évolution dans le temps.</p>
Forme d'apprentissage	<p>Le cours s'organise entre des introductions et références de pensées génériques et un développement spécifique de certains exemples afin d'approfondir des points de méthode de compréhension, qui pourront être appliqué par la suite à d'autre cas.</p> <p>Les thèmes abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation de différents modes de conception végétale associé au projet de paysage et de jardins• Présentation de différents exemples de développement et stratégie d'urbanisme végétal, plan végétation des villes• Suivi du projet individuel en atelier et développement d'une stratégie associé au projet.
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Défini dans le programme en relation au cahier des charges de l'atelier d'approfondissement paysage. Une évaluation sera réalisée sous forme orale et présentation du projet.</p>
Bibliographie	
Langage	Français / anglais (lecture)
Remarque	
Dernière mise à jour	16.07.2019 – NG – version validée par RF HES-SO